

**DEMANDE DE DEROGATION AU TITRE ALCOOMETRIQUE VOLUMIQUE
MAXIMAL DES VINS AVANT DISTILLATION – RECOLTE 2018**

À déposer impérativement **avant le 10 décembre 2018**

par mail INAO-COGNAC@inao.gouv.fr

Ou par courrier INAO : 3 rue Samuel Champlain – 16100 CHATEAUBERNARD

Numéro CVI :

IDENTITÉ DU DEMANDEUR :

ADRESSE DU DEMANDEUR :

.....

CRU CONCERNÉ PAR LA DEMANDE :

VOLUME(S) CONCERNE(S) PAR LA DEMANDE :

Sollicite une dérogation temporaire au titre alcoométrique volumique maximum des vins au moment de la distillation pour la récolte 2018.

Date de la demande ... / ... / ...

Signature du demandeur

Pour tout renseignement :

INAO – Site de Cognac

Téléphone : 05.45.35.60.16 / E-mail : INAO-COGNAC@inao.gouv.fr

BNIC - Service Viticulture

Téléphone : 05.45.35.60.16 / E-mail : viticulture@bnic.fr

UGVC

Téléphone : 05.45.35.59.88 / E-mail : contact@ugvc.fr